

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Master Sociologie

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J (déposant)
- Ecole des hautes études en sciences sociales - EHESS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole des hautes études en sciences sociales- EHESS

Le master *Sociologie* offre cinq spécialités bien différenciées, avec peu d'unités d'enseignement (UE) communes : *Genre, égalité et politiques sociales* ; *Management de l'action publique et des entreprises* ; *Médiation, intervention sociale* ; *Politique environnementale et pratiques sociales* ; *Recherche et études sociologiques*. Elle s'appuie sur deux unités mixtes de recherche (UMR) dont les étudiants peuvent suivre les séminaires et, pour certains, participer aux travaux. Chaque spécialité a sa propre stratégie de formation mais toutes mettent l'accent sur la professionnalisation (stage, étude de terrain, mise en situation, projet). La formation permet aux étudiants d'acquérir les méthodes et outils de la sociologie nécessaires au domaine de chaque spécialité, d'en comprendre les problématiques d'acteurs et au final d'obtenir les clefs pour s'y insérer. Les partenariats, tant nationaux qu'internationaux, sont nombreux et de qualité, mais peu mis en réseau.

Avis du comité d'experts

La mention comporte cinq spécialités. Les étudiants d'une spécialité ont la possibilité de suivre quelques unités d'enseignement (UE) des autres spécialités sans pour autant que l'on puisse parler d'UE de mutualisation au niveau de la mention. Toutefois des enseignements sur les outils de communication (langues, méthodologie) sont prévus dans les maquettes de l'ensemble du master.

Du fait de ses spécialités originales et bien positionnées au niveau national, le master est dans l'ensemble attractif, il reçoit, selon les spécialités, de nombreux étudiants extrarégionaux, notamment pour la spécialité *Management de l'action publique et des entreprises* (MAPE). La spécialité *Recherche et études sociologiques* (RES) est toutefois en baisse. Les taux de réussite, uniquement exprimés au niveau de chaque spécialité, sont satisfaisants, mais il y a une sélection à l'entrée de la première année de master (M1), sauf dans la spécialité RES.

Deux entités de recherche, le CERTOP (Centre d'étude et de recherche travail organisation pouvoir), UMR 5044 CNRS et le LISST-Cers (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires - Centre d'études des rationalités et des savoirs), UMR 5193 CNRS, constituent l'adossement recherche. Un mémoire de recherche est soutenu en M1.

Il n'existe pas de procédure de pilotage au niveau de la mention, notamment le conseil de perfectionnement n'est pas mis en place. Il en existe cependant un au niveau des spécialités *Genre, égalité et politiques sociales* (GEPS) et *Politique environnementale et pratiques sociales* (PEPS). Les équipes pédagogiques de chaque spécialité organisent également des réunions semestrielles. La spécialité RES fait un bilan annuel avec les étudiants. Les étudiants sont peu consultés, ils n'évaluent pas les enseignements.

Il n'existe pas de politique commune à la mention au sujet de la formation continue, des relations internationales, du suivi des compétences.

La présence de nombreux professionnels au sein des spécialités témoigne de l'accent mis sur la professionnalisation, même dans la spécialité recherche. Les nombreux partenariats avec le monde socioprofessionnel le montrent également mais s'ils sont effectifs au niveau de chaque spécialité, il n'existe pas de mutualisation au niveau de la mention. Selon les spécialités, cette professionnalisation est plus ou moins positionnée vers une insertion effective au niveau cadre. Cela ne semble pas être le cas dans la spécialité *Médiation, intervention sociale* (MIS), ni pour toutes les promotions de la spécialité GEPS. Par ailleurs, l'absence de gestionnaire ou de juriste dans une spécialité portant sur le management de l'action publique et des entreprises peut poser problème en termes de compétences acquises. Les taux

d'insertion ne sont exprimés que par spécialité, ils sont corrects, hormis en recherche. La poursuite d'études en doctorat est très faible (trois en 2014).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La formation s'appuie sur deux UMR reconnues, ce qui constitue un élément très positif pour cette formation : le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir), UMR 5044 CNRS et le LISST-Cers (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre d'Études des Rationalités et des Savoirs), UMR 5193 CNRS.
Place de la professionnalisation	Toutes les spécialités, y compris, même si c'est en moindre mesure la spécialité recherche, accueillent des professionnels, organisent des études de terrain, s'appuient sur des partenariats et s'insèrent dans des réseaux.
Place des projets et stages	Le stage est obligatoire (sauf en recherche), les projets sont construits depuis le M1.
Place de l'international	Elle est variable selon les spécialités, peu présente au niveau de la mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Ce sont des préoccupations absentes au niveau de la mention, peu d'originalité au niveau des spécialités, hormis en <i>PEPS</i> .
Modalités d'enseignement et place du numérique	Peu d'enseignements sont mutualisés, peu d'options sont proposées, et on constate peu d'ouverture à la formation continue ou aux validations d'acquis de l'expérience (VAE). La place du numérique est conforme à celle du champ, les plateformes numériques sont utilisées et la spécialité <i>MIS</i> pratique un suivi personnalisé <i>via</i> skype
Evaluation des étudiants	L'évaluation est classique : contrôle continu et terminal, soutenance de rapport de stage et/ou de mémoire. Seule la spécialité <i>PEPS</i> met en place un questionnaire d'évaluation de la spécialité par les étudiants.
Suivi de l'acquisition des compétences	Manifestement, ce suivi n'est pas une priorité pour les responsables de la mention ou des spécialités, hormis pour la spécialité <i>GEPS</i> .
Suivi des diplômés	Les spécialités <i>GEPS</i> et <i>MAPE</i> ont constitué des pratiques parallèles de suivi de leurs diplômés, les trois autres utilisent les statistiques de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) qui, compte tenu des faibles effectifs de diplômés, et des taux de réponse, sont peu significatives. Tous les chiffres montrent de bons taux d'insertion des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Que ce soit au niveau de la mention ou des spécialités, le conseil de perfectionnement ne joue aucun rôle. Les procédures d'autoévaluation sont au mieux informelles et les étudiants rarement consultés.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'accent est mis sur la professionnalisation et le réseau de partenaires.
- L'adossement à la recherche est prévu dans toutes les spécialités par l'intermédiaire de deux équipes mixtes de recherche reconnues dans la discipline.
- La pratique des projets et des stages est très développée.

Points faibles :

- On remarque l'absence de pilotage au niveau de la mention, notamment en termes de stratégie partenariale et internationale, et des pilotages très hétérogènes au niveau des spécialités.
- Le suivi de l'acquisition des compétences (hormis pour GPES) ne semble pas assuré par les équipes pédagogiques.

Conclusions :

Pour bénéficier des expériences de chacune des spécialités, il est nécessaire d'introduire un pilotage au niveau de la mention notamment pour harmoniser le mode de sélection des étudiants, mutualiser davantage les spécialités en particulier en M1, accroître les réseaux professionnels et les mettre en synergie et mettre en place un réel suivi de l'acquisition des compétences. Il convient également d'afficher une politique de partenariat au niveau de la mention et de mettre en valeur l'apport et le soutien des deux unités de recherche.

Éléments spécifiques des spécialités

Genre, égalité et politiques sociales (GEPS)

Place de la recherche	Deux unités sont parties prenantes de la spécialité : le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir), UMR 5044 CNRS et le LISST-Cers (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre d'Études des Rationalités et des Savoirs), UMR 5193 CNRS.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est au cœur de l'objectif de cette spécialité. Les étudiants acquièrent la maîtrise des outils d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes et la compréhension du contexte institutionnel de l'action sociale. On peut noter un solide réseau de partenaires professionnels : - Délégations régionales droits des femmes et égalité (DRDFE). - Chargés de mission départementaux aux droits de femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes (DIRRECTE) - Associations (contre les violences faites aux femmes, etc.). Il est fait appel à des professionnels pour traiter de sujets spécifiques ou émergents (le pourcentage d'heures assurées par des professionnels n'est pas mentionné). Le Dispositif PASSAGE est déposé pour favoriser cette professionnalisation.
Place des projets et stages	Un stage de 18 semaines est obligatoire. Il existe également une unité d'enseignement de projet professionnel.

Place de l'international	La spécialité s'est engagée depuis 2008 dans le montage d'un projet de master Européen, dont elle fait partie intégrante depuis 2011-2012. Ce master s'est construit autour de sept universités partenaires (Université de York, Université Autonome de Barcelone, Université Abö de Finlande, Université de Lyon 2, Université de Bucarest, Université de Genève et de Lausanne. Il va s'étendre prochainement à l'Université libre de Bruxelles, à l'université de Francfort, et l'Université de Umea en Suède. Une extension à l'international avec l'Université de Fortaleza au Brésil est à l'étude.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les 20 étudiants présents en M1 et M2 sont majoritairement issus d'une filière de Sciences Humaines et sociales (SHS). Quelques étudiants étrangers sont accueillis chaque année. La spécialité est accessible en formation continue. Pour ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, la mise en place d'un tutorat individuel en fonction des besoins, est particulièrement développée pour les étudiants en formation continue, et pour les étudiants qui ont des difficultés sur des questions méthodologiques.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il existe des enseignements transversaux aux différentes spécialités : module de langues, informatique, communication écrite et orale. Un semestre de mobilité internationale est possible en première ou deuxième année. Un module intensif Européen de deux semaines est proposé sur le site de Lyon 2, pris en charge pour un nombre limité d'étudiants. Pour la place du numérique, il est proposé un recours constant aux plates - formes de travail à distance.
Evaluation des étudiants	Les évaluations sont classiques : Contrôle continu et terminal, épreuve écrite, orale, ou dossier individuel et collectif.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret de compétences a été mis au point pour la spécialité. L'équipe pédagogique participe à un groupe de travail sur la certification des métiers du genre.
Suivi des diplômés	Les données disponibles sont celles de l'Observatoire de la vie étudiante : Le taux de réponses des anciens diplômés est de 52 %. Leur taux d'activité est de 63 % (79 % de ce pourcentage à taux plein), et 27 % sont en recherche d'emploi. Près de la moitié des répondants occupe un emploi de chargé de projet, de mission ou d'étude. 24 % sont animateurs de prévention, conseiller conjugal et familial... Une enquête interne menée avec Artémisia permet de suivre les promotions.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est en place à l'échelle de la spécialité. Il se réunit deux fois l'an. Il est composé de trois collèges (académique, institutionnel, professionnel) avec des membres hors région et hors université, de quatre représentants d'institutions (dont le rectorat) et d'anciens étudiants. A l'heure actuelle, chaque unité d'enseignement organise une séance de bilan/ évaluation des enseignements en présence des étudiants. Un comité directeur composé d'enseignants est chargé du pilotage de la spécialité.

Management de l'action publique et des entreprises (MAPE)

Place de la recherche	Une seule unité de recherche est partie prenante de cette spécialité : le CERTOP (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir), UMR 5044 CNRS. On peut s'étonner de l'absence de gestionnaire et de juriste dans cette équipe, compte tenu de la spécificité annoncée de la spécialité. Il est donné aux étudiants la possibilité de participer aux travaux de recherche de l'équipe.
Place de la professionnalisation	L'objectif annoncé est de former des professionnels de la gestion locale d'où de nombreux partenaires : -conseil régional Midi-Pyrénées (aide à la mobilité internationale). -Mairie de Toulouse -conseil général du Tarn-et-Garonne. Il y a bien des interventions de professionnels dans la formation (chef de cabinet, chargé de mission, consultant,...) mais les volumes horaires ne sont pas précisés. Ils interviennent lors de séminaires thématiques. On note l'absence apparente de lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ou avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Toulouse.
Place des projets et stages	Il existe un enseignement sur le Projet d'insertion professionnelle (élaborer un CV, structurer un projet professionnel). Le Stage a lieu en deuxième année sur une durée de 18 semaines et débouche sur la rédaction d'un rapport de stage d'une centaine de pages. Il faut noter le projet collectif intéressant d' « Enquête école ».
Place de l'international	Il existe une convention avec Hanoï, et avec l'agence universitaire de la francophonie, mais peu d'étudiants étrangers sont accueillis et les étudiants toulousains sont peu concernés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	C'est une spécialité attractive (même si le nombre de dossiers reçus n'est pas donné) qui, au niveau de la première année (M1), recrute localement pour un tiers des effectifs, un autre tiers est recruté au niveau national, et le dernier tiers à l'étranger. La capacité d'accueil est de 20-25 étudiants. Cette spécialité est ouverte à la formation continue (20 % des effectifs chaque année). Les taux de réussite (95 %) n'impliquent pas de dispositif particulier, hormis d'éventuels suivis individualisés.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Des UE mutualisées avec d'autres formations de sociologie existent. La spécialité combine travail individuel et travail collectif et utilise la plateforme numérique pour des forums de groupe.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation restent classiques : Contrôle continu ou terminal, soutenance du mémoire et du rapport de stage en fin de M2 devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun suivi n'est prévu ni décrit
Suivi des diplômés	50 % des diplômés obtiennent un emploi dans les six mois sur des postes de chargés de mission ou d'étude, 25 % après un an, et 25 % soit se réorientent, soit poursuivent en doctorat (trois en 2011-2012). La production de ces chiffres est permise grâce à l'existence d'un réseau informel d'anciens.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la spécialité, mais une équipe de pilotage qui se réunit une ou deux fois par an, avec des enseignants-chercheurs et des membres extérieurs (entre 5 et 10). Des réunions d'évaluation sont organisées avec les étudiants (deux à trois par an) mais il n'y a pas de dispositifs d'évaluation des enseignements.
---	--

Médiation, intervention sociale (MIS)

Place de la recherche	Deux unités sont parties prenantes de cette spécialité : le CERTOP (Centre d'étude et de recherche travail organisation pouvoir), UMR 5044 CNRS et le LISST-Cers (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires - Centre d'études des rationalités et des savoirs), UMR 5193 CNRS, qui fournit l'ensemble de l'équipe pédagogique et permet aux étudiants de suivre les séminaires qu'elle organise.
Place de la professionnalisation	Pour cette spécialité, formant des professionnels du diagnostic social, les débouchés potentiels décrits (éducateur, animateur, conseiller social) ne relèvent que rarement d'emplois de cadres. Il existe un partenariat privilégié avec deux réseaux toulousains : - Le Centre régional de formation aux métiers du social (CRFMS) qui prépare à différents diplômes (moniteur, éducateur spécialisé). - TACTIKOLLETIF, une association culturelle, citoyenne et sociale qui œuvre sur des questions liées aux migrations.
Place des projets et stages	Des tables rondes entre professionnels et étudiants sont organisées en première année. Un projet d'études est défini en deuxième année, qui se réalisera au cours d'un stage. La durée du stage n'est pas précisée.
Place de l'international	Il n'existe pas de conventions entre établissements, mais des collègues étrangers sont régulièrement invités. Peu de renseignements sont données sur cette rubrique, par exemple les mobilités entrantes et sortantes sont annoncées mais non quantifiées.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est fait par sélection sur une centaine de dossiers (en première année). La réussite en première année semble excellente, mais seulement 80 % des étudiants sont autorisés à s'inscrire en deuxième année. La réussite en M2 est de l'ordre de 75 %. Des dispositifs de mise à niveau ont été mis en place (ateliers d'écriture autour du projet de mémoire ; ateliers de préparations tables rondes, assurés par un binôme d'étudiants de deuxième année; ateliers de préparation à l'oral et à des réunions de restitution).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il existe des enseignements mutualisés avec d'autres spécialités de la sociologie sur l'ensemble des trois premiers semestres. Une seule UE optionnelle est proposée par semestre. Le numérique est utilisé pour la mise à disposition de documents de travail. Pour les lieux de stages éloignés, il est organisé des suivis <i>via</i> Skype.
Evaluation des étudiants	les modalités restent classiques : contrôle continu ou terminal. La seule originalité est la continuité du projet sur les deux années. La soutenance du mémoire et du rapport de stage en fin de M2 est prévue devant un jury composé d'universitaires et de

	professionnels.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le concept de compétences n'est pas abordé dans le dossier.
Suivi des diplômés	Aucune statistique n'est disponible pour cette spécialité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels partenaires se réunit au moins deux fois l'an. Une réunion avec les étudiants est organisée à la fin de la formation. Mais il n'y a pas de Conseil de perfectionnement.

Politique environnementale et pratiques sociales (PEPS)

Place de la recherche	Deux unités de recherche sont parties prenantes de cette spécialité : le CERTOP (Centre d'étude et de recherche travail organisation pouvoir), UMR 5044 CNRS et le LISST-Cers (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires - Centre d'études des rationalités et des savoirs), UMR 5193 CNRS. La participation des étudiants aux séminaires de recherche du LISST est prévue et près de 20% des étudiants de M2 sont accueillis en stage au CERTOP. La poursuite d'étude en doctorat (une dizaine sur la période) se fait à niveau N+2 pour des questions de financement.
Place de la professionnalisation	Les métiers visés s'inscrivent dans le champ de l'aménagement, du développement territorial et de l'environnement. Il faut noter le développement de nombreux partenariats de formation avec l'Observatoire régional de l'énergie Midi- Pyrénées, l'agence de l'eau Adour-Garonne, le syndicat d'harmonisation de l'eau des Charentes, la confédération paysanne, GDF - Suez... qui sont des viviers d'intervenants professionnels, de conférenciers et de lieux de stage (19 semaines). Il est organisé une « étude école » en M1 dans les conditions professionnelles. La spécialité est certifiée CARIFOREF d'éligibilité au dispositif régional d'aide aux demandeurs d'emplois.
Place des projets et stages	L'enseignement de mise en situation professionnelle (400h sur les deux ans) est important et le stage de professionnalisation est de 19 semaines avec un cahier des charges spécifique annexé à la convention de stage.
Place de l'international	Des partenariats institutionnalisés sont envisagés avec le Burkina Faso. Des réflexions sont en cours sur des mutualisations avec la Tunisie et le Québec. Un projet de coopération universitaire franco-québécois vient d'être validé. Mais peu de mobilité entrante et sortante apparaît en l'état. Un appui organisationnel et financier trop faible au développement de ces partenariats est noté par l'équipe pédagogique.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Un examen sur dossier avec audition des candidats est organisé pour le recrutement. Il existe des passerelles avec la formation en écologie de l'Université Paul Sabatier (un à trois étudiants par an, en M1 ou M2.) Des passerelles avec le master <i>Sciences, Technologie, Santé</i>, sont envisagées. La formation est attractive, avec une centaine de dossiers de

	candidature par an. Il existe un dispositif d'aides personnalisées basé sur le volontariat des enseignants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Certaines unités d'enseignement sont mutualisées avec la mention <i>Sociologie</i>, une avec la mention <i>Géographie</i> (aménagement, environnement) et d'autres avec les masters de sociologie et le département des langues. Ces mutualisations existent pour les deux années du master. La présence est obligatoire. Les plateformes de travail à distance sont accessibles via internet (mais pas de ressources pour des cours ou autres indiquées). Il y a la possibilité d'intégrer la formation en formation continue (1 ou deux étudiants par an).
Evaluation des étudiants	Il est proposé une évaluation continue qui mêle travail individuel et travail collectif. Des évaluations sur dossier existent en M1. Le taux de réussite est élevé en M1 (80 % en 2012) et en M2 (95% en 2012) mais sur des effectifs limités et sélectionnés.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi se réalise essentiellement dans les mises en situation professionnelle. L'autoévaluation s'effectue suite à réunion de bilan annuelle avec les étudiants.
Suivi des diplômés	En 2011, sur cinq réponses à l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiantes, cinq diplômés sont insérés dans la vie professionnelle mais le taux de réponses est trop faible pour être exploitable.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil pédagogique est composé du responsable de la spécialité et de trois professionnels associés. Des équipes pédagogiques associées interviennent sur des champs spécifiques. L'équipe se réunit au moins une fois par mois. Le conseil de perfectionnement composé de 20 membres se réunit une fois par an (institutionnels, professionnels et des anciens et actuels étudiants) Un questionnaire en ligne d'évaluation du master par les étudiants est proposé. A la fin de chaque semestre, un bilan est fait en présence des étudiants.

Recherche et études sociologiques (RES)

Place de la recherche	Le Master de recherche en sociologie générale est adossé à deux équipes du CERTOP, UMR 5044 CNRS et du LISST-Cers, UMR 5193 CNRS. Le suivi du séminaire de laboratoire dont est membre l'encadrant de chaque étudiant est possible. La participation aux groupes de recherche est organisée. Le parcours recherche est orienté vers la production d'un projet de thèse.
Place de la professionnalisation	La formation au métier de chercheur se fait par l'écriture d'un article de recherche (à partir du mémoire de M1). Il est prévu un renforcement des savoir-faire dans les enseignements. Il existe un parcours « étude » orienté vers les métiers du conseil.
Place des projets et stages	Un mémoire est prévu en M1. Il existe un stage de 18 semaines en parcours « études » avec un rapport de stage. La recherche du stage incombe à l'étudiant. Le mémoire de recherche et le projet de thèse sont soutenus à l'oral en parcours recherche.

Place de l'international	La place de l'international est faible, hormis l'intervention de quatre professeurs invités.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès au M1 repose sur la détention du niveau L3 en sociologie. L'accès au M2 repose sur une procédure sélective, par une commission où siègent les intervenants réguliers de la formation. En 2012 - 2013, sur 35 étudiants inscrits en M1, 15 ont été diplômés, et 11 ont été admis en M2
Modalités d'enseignement et place du numérique	La maquette partage, pour chacun des trois premiers semestres, deux séminaires spécialisés aux spécialités professionnelles. Réciproquement, cette spécialité offre certains enseignements à la mutualisation. La formation est ouverte aux étudiants en formation continue.
Evaluation des étudiants	Les modalités restent classiques : contrôle continu ou terminal. La soutenance des mémoires (M1 et M2) se fait devant un jury. Le mémoire du M2 se conçoit comme un projet de thèse.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné dans le dossier.
Suivi des diplômés	D'après les données de l'Observatoire de la vie étudiante, 18 mois après l'obtention du diplôme, sur 11 répondants, deux occupent un emploi. 30 mois après l'obtention du diplôme, quatre occupent un emploi (y compris emploi occasionnel, de courte durée, arrêt maladie ou congé maternité !).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Une réunion bilan informelle et annuelle est organisée avec les étudiants. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Master

Mention : Sociologie

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3MA160011095-011414-RT

■ **Observations :****Spécialité Genre, Egalité et Politiques Sociales (GEPS)**

1. Le master GEPS est très ouvert à la formation continue, y compris à la VAE (une est inscrite en 2014-2015). Le souci vient plutôt des employeurs et des dispositifs dédiés peu enclins à financer la formation continue de leurs salarié-e-s en général.
2. Le conseil de perfectionnement de GEPS a un rôle sur les questions de professionnalisation et d'évolution des compétences en réponse aux besoins du terrain, il donne un avis sur l'insertion et les métiers de l'égalité. Il permet une circulation des offres de stage et d'emploi.

Évaluation des étudiants : L'évaluation continue mêle travail individuel et collectif. Les jurys de stage sont composés de professionnels et d'universitaires.

Spécialité Management de l'Action Publique et des Entreprises (MAPE)

Le rapport d'évaluation indique ne pas connaître le volume horaire réalisé par les professionnels. Ce volume est de 150 heures de présentiel en face-à-face avec les étudiants sur les 2 années M1 et M2 : pour moitié ces interventions concernent des présentations de structures, de dispositifs, d'expériences, etc. dans le cadre des conférences et débats actuels ; pour moitié ces interventions de professionnels concernent des enseignements liés à l'intervention au sein d'organisations et à l'élaboration d'un projet d'insertion. À cela s'ajoutent les nombreuses rencontres avec des professionnels hors UE lors de l'enquête école en M1 et lors du stage professionnel en M2.

Spécialité Médiation, intervention sociale, Solidarités (MISS)

Pour la spécialité du master MISS (de création récente), le rapport mentionne que les débouchés potentiels décrits (éducateur, animateur, conseiller social) ne relèvent que rarement d'emplois de cadres. Dans les faits le métier de travailleur social ou travailleuse sociale, de conseiller ou conseillère sociale, de responsable associatif... relève de conventions collectives (notamment la convention 66) qui assimilent ces fonctions à des fonctions d'encadrement et les rétribuent à ce niveau. Dans ces métiers, on accède à la fonction responsable de service en fonction du diplôme (un master est requis) et des années d'expériences (en général 5 années).